

# l'ENSEIGNANT

Le magazine du Syndicat des Enseignants-UNSA

Septembre 2011



*d'Aquitaine*

## Spécial PEGC

*Du 13 au 20 octobre*

*je vote*



**Elections professionnelles  
C.T.M. - C.T.A. - C.A.P.A.**



**Le Service Public  
au cœur**

**Section Académique du SE-UNSA**

**33bis rue de Carros**

**33074 BORDEAUX CEDEX**

**Tél. 05.57.59.00.20**

**Fax 05.56.31.36.17**

Courriel : [ac-bordeaux@se-uns.org](mailto:ac-bordeaux@se-uns.org)

Site académique : <http://sections.se-uns.org/bordeaux>

Site national : <http://www.se-uns.org>

Directeur de la publication : Christian BASSET

Dépôt légal 3<sup>ème</sup> Tr. 2011

N° CPPAP : 0113 S 07660

Imprimerie du Syndicat des Enseignants-UNSA

ISSN 1638-7759

## Edito

A l'Education Nationale, les suppressions massives d'emplois, l'anéantissement de la formation, les orientations pédagogiques sélectives sont autant de facteurs qui fracturent et fragilisent l'Ecole Publique. Cette offensive contre l'Ecole est aussi une offensive contre les enseignants, les personnels d'éducation et d'orientation, qu'ils soient stagiaires, titulaires ou non-titulaires. Ils sont aujourd'hui déconsidérés. Là où ils ont besoin de confiance, de respect et de reconnaissance, on leur rétorque exécution, application et obéissance. Il est urgent de leur donner les moyens d'être fiers de leur métier.

Au SE-UNSA, nous avons une idée bien précise des évolutions nécessaires. C'est le sens des propositions que nous mettons en avant pour la réussite de tous les élèves, dans le respect et la reconnaissance des personnels au sein d'un Service Public d'Education de qualité.

Parce qu'il ne se résout pas à une politique qui ampute, supprime, taille, dégrade, le SE-UNSA réagit, dénonce, s'oppose et manifeste comme dans toute la France le 27 septembre dernier. Mais dans un monde de plus en plus incertain et injuste, s'indigner ne suffit pas. Pour le SE-UNSA s'opposer doit aller de pair avec avancer des propositions concrètes et réalistes. **C'est tout le sens de notre syndicalisme qui s'adosse à un projet éducatif cohérent et sans rupture de la maternelle au post-bac.**

Ces élections d'octobre 2011 revêtent un enjeu majeur. Elles vont permettre de désigner les organisations syndicales représentatives qui, si elles obtiennent au moins un des quinze sièges du Comité Technique Ministériel, pourront négocier au nom des personnels. Le SE-UNSA est donc présent, sous le sigle de son union l'UNSA, dans les scrutins des Comités Techniques Ministériel et Académique.

Comme lors des élections professionnelles précédentes, il sera présent pour les scrutins des Commissions Administratives Paritaires Nationales et Académiques (titulaires) et les Commissions Consultatives Paritaires Académiques (non-titulaires) pour défendre tous les personnels.

**Alors, pour que ça change,  
et parce qu'au SE-UNSA  
nous avons le service public au coeur,**

**VOTEZ POUR LES LISTES  
UNSA ET SE-UNSA !**

Christian BASSET  
Secrétaire Académique

## **Comités Techniques Commissions Administratives Paritaires Commissions Consultatives Paritaires**

La grande majorité des personnels votera plusieurs fois. La grande nouveauté est le vote pour le Comité Technique Académique (C.T.A.) et le vote pour le Comité Technique Ministériel (C.T.M.). Ce sont bien deux nouveaux votes qui s'ajoutent à ceux pour les Commissions Administratives Paritaires (C.A.P.N. et C.A.P.A.) ou les Commissions Consultatives Paritaires Académiques (C.C.P.A.) des agents non titulaires.

**Voter pour les Comités Techniques Académique ou Ministériel est très important car ils traiteront des questions intéressantes :**

- l'organisation et le fonctionnement des services ;
- la gestion prévisionnelle des effectifs ;
- la répartition des emplois, donc la création et la suppression des postes ;
- l'évolution de la carte des formations professionnelles, technologiques, la carte des options, des classes européennes, les sections sportives et plus largement de toutes les questions relatives à l'organisation des établissements ;
- les évolutions technologiques et les méthodes de travail ;
- les grandes orientations et les critères concernant les primes et indemnités ;
- la formation continue.

**Pour les personnels titulaires, les C.A.P. restent l'outil indispensable de suivi et de contrôle pour la gestion des carrières :**

- Les élus du SE-UNSA ont pour obligation absolue de faire respecter transparence et équité pour tous.
- Avant les CAPA, ils vérifient les dossiers des collègues à l'aide des fiches de suivi syndical renseignées par eux (respect des règles, des barèmes, interventions auprès de l'administration...).
- Après les CAPA, ils informent individuellement les collègues des résultats qui les concernent pour leur carrière (avancement d'échelon, contestation de note, mutations, congés de formation professionnelle, adaptation, reconversion, hors classe,...) et publient systématiquement analyses et bilans récapitulatifs.

**Pour les personnels non titulaires (ANT), les Commissions Consultatives Paritaires sont un outil important pour un contrôle sur la gestion de l'administration. Le SE-UNSA est à leur côté de la même façon que pour les titulaires.**

Contrairement à certains, présents seulement tous les trois ans au moment des élections, au SE-UNSA c'est toute l'année que nous sommes là au quotidien, pour écouter, renseigner, informer, conseiller, accompagner en audience...

**Donnez-nous la possibilité de poursuivre le travail accompli au quotidien, VOTEZ UNSA et SE-UNSA.**

**Formation, postes, salaires, droits : toujours moins ?**

# Faut qu'ça change !

*Donnez-nous  
les moyens  
d'être fiers  
de notre  
métier !*

- **Halte à la dégradation de notre métier**

Classes surchargées, disparition des dédoublements, multiplication des tâches et pressions de toutes sortes : ça suffit !  
Nous voulons pouvoir exercer notre métier en toute sérénité.

- **Des profs comme les autres !**

En théorie enseignants comme les autres, en pratique non !  
Considérés comme certifiés pour l'inspection ou les mutations, les PEGC doivent accéder, effectivement, au même indice terminal. Pour le SE-Unsa, les échelons de la classe exceptionnelle doivent être raccourcis.

- **Du temps !**

Toujours plus d'heures, toujours plus d'élèves, toujours plus de missions, ce n'est plus possible !  
Le SE-Unsa revendique, dans le temps de service, trois heures pour l'aide, le suivi des élèves et la concertation.

- **Pour des fins de carrière aménagées**

Les PEGC font partie de ceux qui ont les carrières les plus longues. Le SE-Unsa revendique le retour d'une vraie cessation progressive d'activité et le droit au départ en retraite dès que le nombre d'annuités est atteint.



**Pour une Éducation nationale au service de tous les élèves**  
Le SE-Unsa refuse « la machine à sélectionner ». Il exige une scolarité commune « école-collège », organisée pour tous les élèves et obligatoire dès trois ans. Il milite pour un lycée qui permet à chacun de construire progressivement son parcours de formation vers le supérieur et vers une insertion professionnelle de qualité.

**Du 13 au 20 octobre, je vote SE-Unsa !**

Élection à la commission administrative paritaire académique des  
**Professeurs d'Enseignement Général de Collège de Bordeaux**

Scrutin du 13 au 20 octobre 2011

3 titulaires – 3 suppléants

**Liste présentée par le SE-Unsa**



**Classe normale, hors classe, classe exceptionnelle**

1	Mme COQUEREL	Françoise	Math-Sciences Physiques	Collège Cap Del Pech, Monflanquin, 47
2	M. SOUCHAL	Patrice	Technologie	Collège Hastignan, St-Médard en Jallès, 33
3	M. OIX	Patrick	Technologie	Collège, Cadaujac, 33
4	Mme AGUADO	Anne-Marie	Lettres-Histoire Géographie	Collège Jean Rostand, Biarritz, 64
5	Mme BONNAIN	Brigitte	Math-Sciences Physiques	Collège Jean Rostand, Tartas, 40
6	M. GHISLAIN	Michel	Technologie	Collège les Lesques, Lesparre Médoc, 33

